

## Villes, santé et climat : une discrète révolution

La semaine dernière a eu lieu la sixième conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, afin de définir les priorités de l'Europe pour le XXIe siècle. Près de 500 délégués de 53 pays de la région européenne de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) étaient présents, avec des représentants des organisations internationales et des ONG.

Les États membres ont adopté une déclaration qui comprend un plan d'action pour sa mise en œuvre ainsi qu'un accord sur la révision des dispositions institutionnelles pour le processus européen environnement et santé après 2017.

Le lien entre les question de santé et d'environnement a été à nouveau affirmé, avec des enjeux considérables de mortalité et de morbidité. Plus encore, la nécessité de lier les politiques santé et climat a été lors de la COP21 à Paris.

Les priorités ainsi définies sont :

- l'eau, l'assainissement et l'hygiène
- la pollution de l'air
- les villes-santé et durables
- les déchets et les sites contaminés.
- l'adaptation au changement climatique et résilience
- la sécurité chimique
- les systèmes de santé durables sur le plan environnemental

C'est la première fois que l'action locale à travers les villes et les régions est inscrite dans les priorités, et c'est la première fois que les villes étaient invitées, à travers le réseau européen des Villes-Santé de l'OMS. Une petite révolution !

Cela signifie que les Etats reconnaissent la capacité du niveau local à mener des actions transversales, à porter la santé et le climat à travers toutes les politiques. Les Etats s'engagent ainsi à soutenir les efforts des villes à promouvoir la santé, à devenir durables, inclusives, résilientes et intelligentes à travers les leviers politiques, notamment l'aménagement urbain et la gouvernance. La Déclaration d'Ostrava reconnaît que les régions et gouvernements locaux, ainsi que la société civile et les autres parties prenantes contribuent de façon aussi importante que les Etats dans la mise en place de politiques urbaines résilientes et durables.

Dans les villes, la qualité de vie en générale et les inégalités face à l'exposition aux risques environnementaux en particulier peuvent être améliorées ou réduites en fonction des choix politiques au sens large. Les politiques santé et climat évidemment, mais aussi celles liées au logement, à l'utilisation des terres, au transport et aux mobilités, aux espaces verts, à la fourniture de services de base tels que l'eau, l'énergie, la gestion des déchets municipaux, à l'éducation, l'emploi, le sport et la culture. L'échelon local, pour peu qu'on lui reconnaisse cette compétence, est celui en capacité de porter la santé et l'écologie à travers l'ensemble de ces politiques et de faire la différence dont nous avons vitalement besoin.

Lors de la séance plénière de clôture, nous avons présenté au nom du Réseau des villes-santé européennes et du Réseau des régions en santé européenne une déclaration commune. Assurant de notre soutien à la Déclaration d'Ostrava, nous avons souhaité insister sur le fait que la santé est un droit humain fondamental. Nous avons affirmé notre volonté à réduire les inégalités sociales et également les inégalités de genre, et à renforcer la capacité à agir des habitants.

Nous avons également insisté sur l'urgence à agir : nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre plus.

Cette déclaration est une étape fondamentale pour notre action au niveau des villes. Elle renforce le plaidoyer porté depuis 25 ans par le réseau Villes-Santé, et nous donne une nouvelle légitimité dans notre relation avec l'Etat et avec l'Europe.

